Aulne tendre

Alnus serrulata

Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

< 5 m

CARACTÉRISTIQUES

- Grand arbuste ramifié à partir de la base
- Feuilles à dents fines et régulières, contrairement aux bords doublement dentés de celles de l'aulne rugueux
- Feuilles légèrement glutineuses (collantes), plutôt que non glutineuses chez l'aulne rugueux
- Identification parfois rendue difficile par l'hybridation avec l'aulne rugueux

PÉRIODES D'OBSERVATION

Identification : été Fleurs : tôt le printemps, avant les feuilles

HABITAT

- Rives et marécages

PRINCIPALES MENACES

- Destruction du couvert arbustif en rive pour l'aménagement de chalets
- Drainage des milieux humides du sud du Québec
- Broutement par le cerf de Virginie
- Fermeture de la canopée par la succession végétale

RÉPARTITION AU QUÉBEC

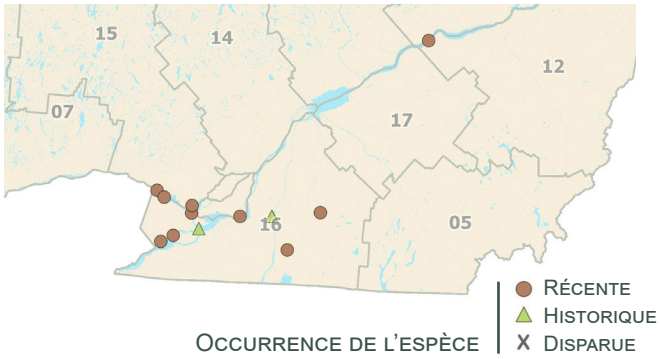

Le très petit nombre d'occurrences de l'espèce au Québec, correspondant à de toutes petites populations locales de faible viabilité, expliquerait au moins en partie sa précarité à la limite nord de son aire de répartition.

Illustrations : Sophie-Anne Vachon, Émilie Dumais et Marianne Cusson

AMÉNAGER SA FORÊT EN PROTÉGEANT LA FLORE EN SITUATION PRÉCAIRE

Votre boisé contribue à la protection des espèces forestières menacées, vulnérables ou susceptibles. Il est souvent préférable d'éviter les travaux d'aménagement forestier dans leurs habitats. Si de telles activités doivent y être réalisées, la protection de ces espèces demande les précautions qui suivent.

Étape 1 : Identifier et localiser l'espèce

Sur le terrain, durant la saison propice à son identification, localiser (ou faire localiser par une personne compétente) les plants de l'espèce, puis délimiter les zones qu'ils occupent (zones d'occupation) ainsi que la zone d'atténuation qui les entoure.

Étape 2 : Protéger les plants

L'espèce requiert une attention particulière. Elle est inscrite sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables puisque l'information disponible suggère que sa survie est compromise.

Étape 3 : Éviter les plus fortes perturbations

dans les zones d'occupation et d'atténuation

- Aires d'empilement de bois
- Construction de chemins
- Drainage forestier
- Coupes totales
- Scarifiage

Étape 4 : Adapter ses pratiques en fonction de la sensibilité de l'espèce aux perturbations

Sensibilité à l'ouverture du couvert forestier	Sensibilité à la modification du drainage	Sensibilité au piétinement et au bris mécanique
Faible	Élevée	Élevée
Éviter de couper ou d'endommager les aulnes tendres. **Dans les zones d'occupation et d'atténuation**, l'ouverture du couvert forestier est permise puisqu'il s'agit d'une espèce de pleine lumière.	**Dans la zone d'occupation**, réaliser les travaux forestiers l'hiver, sur sol gelé, en faisant passer la machinerie hors de cette zone, vu la sensibilité de l'espèce à la modification du drainage et au bris mécanique. **Dans la zone d'atténuation**, éviter de modifier le drainage et diminuer l'empreinte au sol : utiliser un porteur adapté et planifier les sentiers de débardage sur des sols d'une capacité portante adéquate.	**Dans la zone d'occupation**, éviter de déposer des déchets de coupe (branches, etc.).

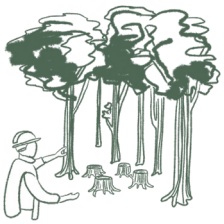

Si l'identification ou la localisation de l'espèce n'est pas possible, il est recommandé d'appliquer les mesures de protection à l'ensemble du peuplement forestier.

Aviser les travailleurs des endroits où se trouvent les plants ainsi que des mesures de protection à mettre en place.

Cette fiche a été élaborée grâce à l'intégration d'éléments scientifiques et de discussions entre experts provenant notamment du MFFP et du MELCC.
Les recommandations sont sujettes à évoluer en fonction du développement des connaissances. Pour les références, visitez afm.qc.ca/fiches-paf-bonifies.

Réalisée par : Agence forestière de la Montérégie

En partenariat avec : Fédération des producteurs forestiers du Québec, Conservation de la nature Canada, Association forestière du sud du Québec

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:
Environnement et Changement climatique Canada / Environment and Climate Change Canada

Québec